

Connaître la CIIVISE

La CIIVISE est la **Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants.**

Ce groupe est indépendant et composé de spécialistes.

Il a été créé en 2020 par une personne du gouvernement.



La CIIVISE travaille pour :

- **Écouter les victimes d'inceste et de violences sexuelles.**
- **Proposer des solutions** pour mieux protéger les enfants et éviter ces violences.

L'inceste et les violences sexuelles, c'est quoi ?

- **L'inceste**, c'est quand un membre de la famille fait des violences sexuelles à un enfant.
- **Les violences sexuelles**, c'est quand une personne oblige une autre à faire de choses ou avoir un contact sexuel, sans son accord.

Que fait la commission CIIVISE ?

Le groupe de travail de la CIIVISE a plusieurs missions :

- **Écouter** et **soutenir** les victimes.
- **Proposer des solutions** pour mieux protéger les enfants.
- **Vérifier** si les choses s'améliorent.

1. Écouter et soutenir les victimes



La commission écoute
les adultes victimes dans leur enfance.

Ils ont été victimes d'inceste
et de violences sexuelles.

Elle leur offre un endroit sûr pour parler.

Elle les croit et les aide à expliquer ce qu'ils ont vécu.

Elle les envoie vers des psychologues ou des avocats.

Ces professionnels les aident à aller mieux et être protégés par la loi.

Entre 2021 et 2023, 30 000 personnes ont parlé à la CIIVISE.

2. Proposer des solutions pour mieux protéger les enfants



La CIIVISE travaille avec des experts qui connaissent bien le sujet.

Elle propose des idées de solutions au gouvernement.

Elle veut que ces idées deviennent des lois.

Cela permet de protéger les enfants et d'aider les victimes.

3. Vérifier si les choses s'améliorent



Depuis avril 2024, la CIIVISE vérifie si ses idées sont appliquées.

Elle regarde si les écoles et hôpitaux protègent mieux les enfants.

Elle aide à protéger les enfants en situation de handicap.

Elle pense aussi aux enfants des territoires d'Outre-mer.

Ces territoires font partie de la France mais sont éloignés, comme la Guadeloupe ou La Réunion.